



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E103801

VALABLE JUSQU'AU 11/02/2024

ÉDITÉ LE 11/01/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2011

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/10/2022  
16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 537 430 753 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE 011401135

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE 011401135

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ROUGON ENTREPRISE

163 CHEMIN DU MARAIS  
05230 CHORGES

Téléphone : 06 13 84 32 97

Portable :

Site Internet :

E-mail : 0613843297@sfr.fr

Responsabilité légale :

ROUGON RENAUD GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 27/10/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.